

Assemblée Générale Ordinaire du 16 juin 2023 Exercice 2022

En application des dispositions de l'article 8 des statuts, l'assemblée générale ordinaire - Exercice 2022 - de l'association départementale des parents de personnes en situation de handicap intellectuel et leurs amis (Unapei17) a été convoquée le vendredi 16 juin 2023 à partir de 14h par courrier et/ou par mail adressé à chacun des adhérents.

Conformément aux dispositions de l'article 8-1 des statuts, 44 membres ayant voix délibérative étant présents ou représentés sur les 175 adhérents à jour de leur cotisation, l'assemblée générale a pu valablement délibérer sur l'ordre du jour communiqué à l'ensemble des adhérents, à savoir :

- Accueil des participants
- Hommage aux personnes disparues
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2022
- Rapport financier
- Budget prévisionnel et cotisation 2024
- Rapport d'activités des établissements et services
- Rapport associatif
- Nouvelles adhésions
- Élection des administrateurs
- Rapport d'orientation

Madame Fabienne BARRAU, présidente, ouvre la 62^e assemblée générale par la projection de l'allocation de Monsieur Luc GATEAU, Président de l'Unapei.

Pour introduire cette assemblée générale, Madame la Présidente évoque la transformation de l'offre qui doit s'adapter aux besoins des jeunes et des adultes en situation de handicap quelque soit leur lieu d'activités, d'accueil et d'hébergement.

Madame Fabienne BARRAU met l'accent sur la crise de l'engagement dans le secteur médico-social qui déstabilise notre modèle associatif et remet en cause la qualité de l'accompagnement.

La parole est donnée à **Monsieur Alix MEYER**, Directeur Général.

Monsieur le Directeur Général revient sur la « crise des vocations » et le recours à l'intérim qui a fortement déstabilisé le résultat comptable de l'année 2022.

Il cite le travail engagé autour de projets « support » : un service de remplacement, un logiciel de déclaration des événements indésirables et un logiciel de gestion des projets.

Il évoque avec sérénité le changement de présidence et termine par le combat à mener pour le « Ségur pour tous ».

Avant de passer aux obligations statutaires, un hommage est rendu aux personnes qui nous ont quittées depuis la dernière assemblée générale. Une minute de silence est observée en la mémoire de :

Monsieur RICHARD, papa d'Océane (IME Le Breuil)
Monsieur Benjamin CHOIGNOT, Résident du FOH/FOJ Surgères
Maman de Frédéric ROUILLE (FOH/FOJ Surgères)
Maman Christophe RENON (FOH/FOJ Surgères)
Monsieur Joël GARDELLE, papa de David (FOH/FOJ Surgères)
Monsieur Laurent HOMBOURGER, résident au FOH de Bouhet
Monsieur Christophe BAUCAIS, résident au FAM de Bouhet
Monsieur Fabrice MOUHET, résident au FOH de Bouhet
Monsieur Philippe PREVOST, résident au FAM de Bouhet
Monsieur Michel CARLIER, papa de Bertrand
Monsieur Jean-Claude ROBLET, papa de Jean-Claude (ESAT de Rochefort)
Monsieur Serge BACHOFFER, papa de Stéphane (ESAT BORDS)
Madame Suzel VANDOIS, maman d'Olivier (FOH/FOJ LAGORD)
Monsieur Jean-Louis BRUNEAU, papa de Thierry (FOH LE THOU)

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2022

À l'unanimité des membres présents ou dûment représentés, l'assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale 2022.

Pour: 44 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

RAPPORTS FINANCIERS POUR L'EXERCICE 2022

Monsieur Frédéric PROST, directeur administratif et financier, Madame Anne-Marie OLARGUES, Trésorière et Madame Sophie PERROTIN, commissaire aux comptes présentent les rapports financiers.

• Total du bilan	31 801 811€
• Compte de résultat	
○ Total des produits	29 004 306€
○ Total des charges	29 041 335€
• Résultat de l'exercice 2022	-37 029€
• Bilan financier	
○ Fonds de roulement d'investissement	5 372 637€
○ Fonds de roulement d'exploitation	3 666 773€
○ Excédent de financement d'exploitation	1 548 376€
○ Trésorerie	10 587 786€
○ Taux d'endettement 2022	19,3 %

Budget global géré par l'association en 2022 : 25 205 770€

La trésorerie représente 153 jours d'activité pour l'année 2022.

1^e résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation des comptes annuels de l'association afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2022, les approuve à l'unanimité des membres présents ou dûment représentés, tels qu'ils sont été présentés et donne quitus à la Présidente et à la Trésorière pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé.

<i>Pour</i>	<i>44 voix</i>
<i>Abstention</i>	<i>0 voix</i>
<i>Contre</i>	<i>0 voix</i>

La parole est donnée à **Madame PERROTIN**, commissaire aux comptes.

La commissaire aux comptes rappelle sa mission légale sur les comptes présentés qui constitue un gage de garantie pour les adhérents, les financeurs, les salariés et les organismes bancaires.

Elle remercie l'équipe comptable avec laquelle la collaboration est cordiale et efficace.

« Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Le résultat apparaissant au compte de résultats reprend le résultat de l'association et les résultats des établissements et services gérés par l'association (y compris la reprise de résultat N-2) ».

La Rochelle, le 16 juin 2023
S.PERROTIN
Société de commissaires aux comptes
« Groupe EXCEL »

2^e résolution

Constatant que les comptes annuels de l'exercice 2022 se soldent par un résultat comptable de – 37 029,24 € soit pour la gestion contrôlée : - 365 775,15 € et pour la gestion libre 328 745,91 €.

L'Assemblée Générale décide d'affecter les résultats tels que présentés :

Gestion libre : 373 910 € en report à nouveau pour les différents ESAT

Vie associative : - 45 164 € en prélèvement sur les reports à nouveau des productions des ESAT

<i>Pour</i>	<i>44 voix</i>
<i>Abstention</i>	<i>0 voix</i>
<i>Contre</i>	<i>0 voix</i>

BUDGET ASSOCIATIF

Le résultat comptable 2022 du budget associatif et le budget prévisionnel 2024 est présenté par Madame Anne-Marie OLARGUES, Trésorière.

3^e résolution

Après présentation par Madame la Trésorière, l'assemblée générale approuve à l'unanimité des membres présents ou dûment représentés ayant voix délibérative, le budget prévisionnel 2024 tel que présenté avec le maintien de la cotisation à 67€.

<i>Pour</i>	<i>44 voix</i>
<i>Abstention</i>	<i>0 voix</i>
<i>Contre</i>	<i>0 voix</i>

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

Le rapport moral de l'association ainsi que les rapports d'activités des établissements et services ont pu être consultés et téléchargés à partir du site de l'association et pouvaient être adressés par courrier à la demande.

Focus sur la Commission Accessibilité

Le travail de la commission est présenté par Madame Laure GERIN, Responsable Qualité au siège, qui assure le pilotage opérationnel, entourée de Mesdames Anne-Marie BONNET et Claudine GENEAU, accompagnées par le SAVS.

Monsieur Franck MERCERON, Chef de Service du PReFASS, explique le déploiement du pictogramme S3A en interne comme en externe.

Mesdames BONNET et GENEAU reviennent sur le travail de traduction des documents en FALC.

Focus sur le dispositif « La vie après le travail »

Le dispositif est présenté par Madame Cécile PERNET, coordinatrice régionale détachée de l'Adapei79 à l'association CRISTHAL, Madame Emmanuelle RIGAUDEAU, Educatrice Spécialisée au SAVS de l'Unapei17 et Madame Valérie GUINAIS, Monitrice Educatrice à l'ESAT de Saintes.

Questions et/ou observations de la salle :

- Question de Madame Annie GOICHON, parent adhérent, à propos de la capacité d'investissement de l'association notamment pour le projet de Bouhet
- Intervention de Monsieur Jean-Marie OLLIVIER, parent adhérent, qui s'inquiète de l'avenir des personnes en situation de handicap accueillies en section de jour après 60 ans
- Intervention de Monsieur Jean-Denis ZIELINSKI, parent adhérent, à propos de la mise à la retraite des travailleurs d'ESAT et a exprimé sa satisfaction quant à la mise en place du dispositif « Une vie après le travail »

- A la clôture de l'assemblée générale, Monsieur Gérard LHERITEAU, parent adhérent, a souhaité faire savoir qu'il était rassuré par les propos tenus par la Présidente dans son rapport d'orientation.

4^e résolution

L'assemblée générale approuve à la majorité des membres présents ou dûment représentés les rapports d'activités des établissements et services ainsi que le rapport associatif relatifs à l'exercice 2022

Pour ***44 voix***
Abstention ***0 voix***
Contre ***0 voix***

NOUVELLES ADHÉSIONS

En application des dispositions de l'article 4 des statuts, les demandes d'adhésion validées par le conseil d'administration sont soumises à l'approbation de l'assemblée générale.

Les 20 demandes d'adhésion suivantes ont été enregistrées au cours de l'année 2022 :

- ALLARD Sébastien pour Manuel – SESSAD de La Rochelle
- BLOT Lionel pour Ména – IME de Saint Ouen
- BONNET Marie-Joëlle pour Clémentine – FOH/FOJ de Lagord
- BONNIN Laurence pour Tom – IME de Saint Ouen
- BRICOU Sophie
- CHABBERT Gratia pour Delphine – FOJ des Gonds
- COUSSEAU Josquin pour Wilfrid – FOH/FAM de Bouhet
- DUPONT Frédéric pour Hugo – FH de Périgny
- GORON Robert pour Philippe – FOH/FOJ de Lagord
- GORON Pascal pour Philippe – FOH/FOJ de Lagord
- HUMEAU Thomas pour Esteban – SESSAD de La Rochelle
- JOUSSELIN Julia pour Sacha – IME de Saint Ouen
- MICHAUD Emeline pour Mahé
- ORVAIN Emmanuelle pour Juliette – FOH/FAM de Bouhet
- ORVAIN Michel pour Juliette – FOH/FAM de Bouhet
- PELLETIER Michel pour Eliette – FOH/FOJ de Surgères
- PHELIPPEAU Laurence pour Ludivine – FOJ de Saint Ouen
- PORTIER Jean Pierre pour Julie – FOJ des Gonds
- PREVOST Thierry pour Philippe – FOH/FAM de Bouhet
- RIPAUX Marie-Louise pour Magali BARILLER – FOH/FAM de Bouhet

A ce jour, l'association compte 280 adhésions dont 175 adhérents à jour de leur cotisation.

5^e résolution

L'assemblée générale, à l'unanimité des membres présents ou dûment représentés, approuve les 20 nouvelles demandes d'adhésion de l'année 2022

Pour ***44 voix***
Abstention ***0 voix***
Contre ***0 voix***

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les administrateurs composant le tiers sortant qui sollicitent un nouveau mandat et les candidats à un premier mandat présentent leur profession de foi :

Administrateurs sortants

Fabienne BARRAU

Françoise HENRI

Candidats à un premier mandat

Jean Jacques BONNET

Eric VYT

Résultats du vote concernant l'élection des administrateurs

44 personnes inscrites

44 votants

- | | |
|---------------------------------------|----------------|
| • Madame Fabienne BARRAU | 44 voix |
| • Madame Françoise HENRI | 44 voix |
| • Monsieur Jean-Jacques BONNET | 44 voix |
| • Madame Eric VYT | 44 voix |

RAPPORT D'ORIENTATION 2024

Madame la Présidente donne lecture du rapport d'orientation articulé autour des 3 orientations stratégiques du projet Associatif :

- **Accompagner chaque personne handicapée à être actrice de sa vie**
- **Accélérer l'évolution de la société**
- **Affirmer notre modèle associatif parental d'entrepreneurs militants**

6^e Résolution

L'assemblée générale à l'unanimité des membres présents ou dûment représentés approuve le rapport d'orientation tel que présenté.

Pour ***44 voix***

Abstention ***0 voix***

Contre ***0 voix***

Madame la Présidente clôture l'assemblée générale ordinaire pour laisser la place à l'Assemblée Générale Extraordinaire.

La Secrétaire de séance
Anne-Marie OLARGUES

La Présidente
Fabienne BARRAU